République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

FACULTÉ PRIVÉE DES SCIENCES DE L'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT DE NABEUL

Agrément n° 07-2014

LICENCE FONDAMENTALE

Vu la loi n° 2000-73 du 25 juillet 2000 relative à l'enseignement supérieur privé et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n° 2008-59 du 4 août 2008
Vu la loi n° 2008-19 du 26 février 2008 relative à l'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2008-3123 du 22 septembre 2008, fixant le cadre général du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, mentions, parcours Vu le décret n° 2000-2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et procédures de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur et spécialités du système « LMD », et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2013-1469 du 26 avril 2013,

Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur du 29 septembre 2014 portant autorisation n° 07/2014 pour la création de la Faculté privée des sciences juridiques, d'informatique et de management de Nabeul Vu les procès-verbaux de délibération des jury d'examens de l'année universitaire 2017-2018

Est décerné le diplôme national de licence fondamentale en

Domaine : Sciences économiques et de gestion

Mention : Gestion

Spécialité : Finance

Avec la mention : A. bier

Prénom & nom : M. Mohamed Amir MILI

Né (é) 20/12/1994 à Mahdia Carte d'Identité Nationale n° 09824888



NB: Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent Diplôme N°: 035 LFGF22/19062018

m Superious el de



Nabeul, le 16 juillet 2018

Le Directeur

Abdelghani BELHAJ AMOR